Envoyé en préfecture le 18/06/2026
Reçu en préfecture le 18/06/2026
Publié le
ID : 035-213503311-20260608-D45_2026-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE TALENSAC DU 08 JUIN 2026

Date de convocation : 02 juin 2026
Nombre de conseillers e*n exercice :* 23 *Présents : 18* *Votants :* 20

Vu le code général des collectivités territoriales,

L'an deux mil vingt-six, le 08 juin à 19 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la commune de TALENSAC (Ille-et-Vilaine) proclamés élus à la suite des récentes élections municipales du 15 mars 2026, se sont réunis à la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire sortant, conformément aux articles L 2121-7 et 2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

ETAIENT PRESENTS :
M. DUTEIL Bruno, Maire

Mme BERREE Brigitte, M. ROUX Etienne, Mme CHOPIN Agnès, M. CLOUET Jean-Yves, Mme LE PLUART-BRILLAND Mathilde, adjoints

M. JACOB Christophe, Mme BERTIN Christine, M. COLLET Mathieu, M. DUBREIL Denis, Mme MOISAN Marie-Annick, Mme SAMARCQ Marie, M. DESMASURES Ludovic, Mme BLANDIN Aurore, Mme DUMERAT Emilie, Mme CARISSAN Fanny, Mme LECARPENTIER Florence, Mme FLEURY Samantha, conseillers.

EXCUSÉS : M. TEXIER Chris, M. BLAIRON Cédric, M. DEBROIZE Hubert

ABSENTS : Mme DUGUE Mélanie, M. BELAN Hugo

Monsieur TEXIER Chris donne pouvoir à Monsieur DUTEIL Bruno
Monsieur BLAIRON Cédric donne pouvoir à Monsieur ROUX Etienne

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil : CARISSAN Fanny, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Délibération n°45/2026
Montfort Communauté – Rapport d'activité 2025

Conformément à l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, Montfort Communauté a transmis son rapport d'activité 2025 (le rapport est consultable en mairie et peut être envoyé sous format informatique sur demande).

Il appartient au Conseil Municipal de prendre acte de ce rapport.

Pour rappel, Montfort Communauté comprend 8 communes, sur un territoire de 194.48 km² et 26 991 habitants.
Les compétences de Montfort Communauté :

- *Développement économique*
- *Tourisme*
- *Culture*
- *Sports et loisirs*
- *Action sociale et services à la population*
- *Aménagement du territoire*

Envoyé en préfecture le 18/06/2026
Reçu en préfecture le 18/06/2026
Publié le
ID : 035-213503311-20260608-D45_2026-DE

Les investissements majeurs en 2025 :

- *Construction d'une nouvelle crèche à Iffendic*
- *Lancement de la consultation des marchés de travaux de la recyclerie*
- *Gendarmerie (locaux rue chateaubriand) : réalisation de travaux*
- *Autostop sécurisé « covoitgo » : déploiement des arrêts*
- *Extension du parc d'activité de la nouette*

Budget total : investissement = 19 millions d'€ / fonctionnement = 11.5 millions d'€

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (0 abstentions, 0 contre, 20 pour) :

- ***PREND ACTE*** du rapport d'activité 2025 de Montfort Communauté

Pour extrait conforme, le 08 juin 2026,

Le Maire, ***La Secrétaire de séance***
Bruno DUTEIL ***CARISSAN Fanny***

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au

Tribunal administratif de Rennes 3, Contour de la Motte, CS 44416, 35044 Rennes Cedex, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Envoyé en préfecture le 18/06/2026
Reçu en préfecture le 18/06/2026
Publié le
ID : 035-213503311-20260608-D45_2026-DE